0420046X

ACADEMIE DE LYON

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ETIENNE MIMARD

32 RUE ETIENNE MIMARD 42021 ST ETIENNE CEDEX 1

Tel: 0477495920

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 90 Année scolaire : 2020-2021 Nombre de membres du CA: 30

Quorum: 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration Convoqué le : 22/01/2021 Réuni le : 02/02/2021

Sous la présidence de : Christian Laurenson

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice: 2021 Numéro de la DBM : 2 Budget d'origine :

Budget primitif: [X] Budget annexe: []

Pièce(s) jointe(s)

Nombre: 1 [X] Oui [] Non

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Ventilation BOP 141 et 230

BOP 141:

Affectation des reliquats de 1 366.81 € sur :

+ 166.81 € pour les Stages en entreprise

+ 1 200€ pour les TICE

BOP 230:

Affectation des reliquats de 3 097.76 € sur :

- + 1 697.76 € pour le fonds social lycéen
- + 1 400 € pour le fonds social des cantines

Ouverture des crédits ASP atteints de prescription quadriennale soit 5 478.81 € :

+ 2 639.66 € : ALO DEPGEN + 2 839.15 € : ALO DEPNRJ

Résultats du vote

23 Suffrages exprimés : Pour: 23 Contre: 0 0 Abstentions: 0 Blancs: 0 Nuls:

